



Entre **Juine**
et **Renarde**

M. Patrick IMBERT
Communauté de Communes
du Val d'Essonne
Maison des Services Publics
Parvis des Communautés - BP 29
91610 – Ballancourt-sur-Essonne

Etrechy, le 30 novembre 2014

**Objet : Schéma Régional de Coopération Intercommunale
et positionnement de la CC2V et la CCEJR**

Monsieur le Président,

Une lettre d'information distribuée à l'ensemble des élus municipaux des communes de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE), ainsi qu'aux Directeurs Généraux des Services et Secrétaires Généraux de cet EPCI, prédit toutes les catastrophes aux territoires situés en limite de l'unité urbaine de Paris et des « *monstres administratifs* » la constituant.

Ainsi, de cette nouvelle organisation découleraient des conséquences sur tous les territoires remettant en cause « *la notion d'intercommunalité, de services de proximité et de projets partagés* »....

Ajoutons à cela qu'il nous est assuré que ces hyper-EPCI vont concentrer vers eux toute l'attention de l'Etat, au détriment des « *petits territoires* ».

Face à cette description apocalyptique, la CCVE propose « *d'engager une démarche envers les CC Entre Juine et Renarde (CCEJR) et des Deux Vallées (CC2V) visant à construire ensemble un projet partagé d'avenir commun au sein d'un territoire uni* ».

Que faut-il en penser ?

- Qu'il est regrettable et contradictoire de rejeter un projet de schéma au principe qu'il constitue des ensembles démesurés remettant en cause notamment des services de proximité et, dans le même temps, prôner l'élargissement du territoire de la CCVE en absorbant celui de deux Communautés de Communes voisines, d'envergure...
- Qu'il est regrettable et non fondé d'attiser les peurs, en laissant à croire que nous serons meilleurs en étant groupés, alors même que nous avons tous choisi des périmètres d'action pour nos communautés qui garantissent une qualité de service par une **proximité préservée**...
- Qu'il n'est pas démontré – loin s'en faut – qu'un périmètre élargi permettrait d'échapper au caractère redouté de « banlieue-dortoir » d'un Grand Evry, sachant que les territoires ciblés par la CCVE sont certainement moins exposés à cette perspective que le sien ...

Face à cette posture hégémonique affichée par la Communauté de Communes du Val d'Essonne, l'ensemble des élus de la Communauté de Communes d'Entre Juine et Renarde **réfute toute proposition qui ne résulterait pas d'une étude préalable concertée avec les acteurs concernés**. C'est le cas de votre annonce et de la délibération prise. Renouant avec un passé récent... elles s'apparentent davantage à une « OPA » sur des communautés voisines !

C'est le cas de votre annonce et de la délibération prise. Renouant avec un passé récent... elles s'apparentent davantage à une « OPA » sur des communautés voisines !

L'heure est à la recherche et à la concrétisation d'évolutions d'un territoire dans le souci de renforcer le développement de services de proximité attendus des populations, sans exclure, au contraire, la réflexion et l'action intercommunautaire sur des thèmes d'importance et de portée plus large (*transports, développement économique, par exemple*).

La méthodologie retenue n'est pas la bonne ! On pourrait se méprendre tant elle ressemble à une action qui serait guidée par l'ambition d'une gouvernance craignant de perdre ses prérogatives.

Veuillez croire, Monsieur Le Président, Madame Le Maire, Monsieur Le Maire, Cher(e) collègue, en l'expression de nos pensées les plus respectueuses que nos concitoyens sont en droit d'attendre.


Christian RAGU



Soutien de
Pascal SIMONNOT
Président de la CC2V



Copie :

Monsieur Le Préfet de l'Essonne

Monsieur Le Sous-Préfet d'Etampes

Mesdames et Messieurs les Maires de la CCVE

Mesdames et Messieurs les élus de la CCVE